

Ensemble pour l'UPEC,
Université européenne du Grand Paris, humaine et innovante
Programme pour 2018-2022

C'est avec la volonté de rassembler autour de valeurs communes, pour sortir sans délai d'une situation d'immobilité préjudiciable en restaurant la confiance, que nous, candidates et candidats d'« Ensemble pour l'UPEC », souhaitons construire avec vous une dynamique autour d'un projet partagé, qui renforce la démocratie dans notre université.

Alors que la carte de l'enseignement supérieur et de la recherche se redessine, pour assurer son avenir d'université publique de formation *et* de recherche, organisée en composantes, l'UPEC doit affirmer sa signature propre et occuper pleinement sa place d'Université européenne du Grand Paris, humaine et innovante, à l'échelle régionale aussi bien qu'internationale. Nous vous proposons un programme propre à fédérer l'ensemble des composantes et des personnels, à donner du sens, porteur d'une ambition et soucieux d'assurer la plus grande visibilité pour l'ensemble de nos activités de recherche et de formation. Il s'agit de devenir une **université de référence, apte à mobiliser l'ensemble de nos forces pour formuler des réponses innovantes aux nombreuses questions, scientifiques aussi bien que politiques, que soulèvent les défis de transformations sociales et environnementales structurelles, rapides et totalement inédites, les aspirations à plus de justice sociale et d'équité, dans un contexte marqué par des dynamiques spatiales nouvelles et de fortes inégalités.** Ces questions, dans la diversité de leurs acceptions, et les champs d'exploration qu'elles recourent sont déjà investis par nos composantes et laboratoires. Notre objectif est de mieux valoriser ce qui constitue notre expertise commune et de porter plus loin ce potentiel, en positionnant de manière plus visible l'UPEC dans notre environnement régional, de travailler à la mise en **place de transversalités : trouver des dynamiques communes, tout en préservant l'identité de chacun.** C'est aussi ouvrir des perspectives pluri- ou transdisciplinaires novatrices en formation et en recherche, créer du lien, tout en répondant pleinement à **notre mission de service public, en plaçant l'humain, le respect des étudiants et des personnels, de leurs statuts, au cœur de notre politique.**

Formations et recherche en interaction : promouvoir les excellences.....	2
Des axes stratégiques en formation et recherche pour un projet commun lisible	2
Des formations initiales et tout au long de la vie innovantes : promouvoir les excellences	3
Afficher la recherche comme une force majeure de notre université.....	4
Des territoires et un réseau de partenaires pour une université européenne du Grand Paris	6
Une université ancrée dans son territoire	6
Inscrire l'UPEC dans un réseau européen et mondial d'universités	7

Une université humaine, démocratique et de service public	7
Améliorer les conditions de travail et de vie des personnels	7
Écouter et associer les étudiants, créer une dynamique de campus.....	8
Développer notre communication et diffuser nos apports sociétaux	9
Solidarité, collégialité, démocratie.....	9

Formations et recherche en interaction : promouvoir les excellences

Des axes stratégiques en formation et recherche pour un projet commun lisible

Dans un paysage universitaire francilien et national structuré en grands ensembles universitaires, le risque est grand, sans un rassemblement de nos forces, de voir notre université devenir un “collège universitaire”. Nous réaffirmons **le lien consubstantiel entre formation et recherche**. Les exigences de justice sociale et d’équité, les transformations sociales et environnementales, dans un contexte d’inégalités, sont autant de défis scientifiques susceptibles d’être déclinés à travers les axes stratégiques émergeant à l’UPEC et pour lors intitulés : santé, société et environnement ; savoirs et pratiques en éducation et formation ; francophonie et multilinguisme ; transformations, inégalités, résistances ; numérique, sciences et pratiques. Nous souhaitons aussi valoriser notre potentiel de recherche et de formation sur les questions urbaines, les mutations spatiales et les recompositions territoriales, du local au plus global. Nous voulons que la communauté universitaire, y compris les étudiants, soit davantage associée à cette réflexion stratégique, en mobilisant les expertises scientifiques nécessaires, en interne et en externe à l’UPEC. Des séminaires thématiques doivent préciser le positionnement de chacun de nos axes dans un contexte francilien, qui vise à devenir le premier pôle européen de recherche et de formation. Le fruit de ces travaux doit être présenté au plus vite aux Conseils de l’UPEC pour avis et délibération. Ainsi validée et politiquement légitimée, cette réflexion scientifique, stratégique et collective nous permettra de tracer collégialement des perspectives pour notre avenir. Source de dynamisme pour nous-mêmes et facteur d’attractivité pour nos étudiants, ces axes seront lisibles par nos tutelles, institutions, et collectivités partenaires. Ils constitueront autant d’atouts pour qu’elles nous accompagnent et nous soutiennent dans la mise en œuvre de nos projets.

Ces axes pluridisciplinaires ne doivent être ni exclusifs ni limitatifs de la diversité du potentiel de formation et de recherche de l’UPEC. Nos laboratoires doivent continuer de bénéficier de moyens récurrents et être soutenus (par des appels d’offre de l’UPEC, des aides aux réponses aux appels d’offre...) pour porter une dynamique de recherche et d’innovation en réseau avec d’autres universités.

Des formations initiales et tout au long de la vie innovantes : promouvoir les excellences

Très investie dans sa **mission de service public**, l'UPEC dispense **des formations initiales de grande qualité à des étudiants dont les effectifs et la diversité constituent autant de défis à relever**. Notre vision *des excellences* répond à des situations d'inégalités par un **objectif d'équité et de justice sociale**. Elle défend une exigence académique de très haut niveau, encourageant les talents, autant que la capacité à faire progresser *tous* les étudiants. Certaines de nos formations se trouvent déjà en forte tension. Il faudra prendre la mesure des défis démographiques et trouver les moyens et les dispositifs pour faire face à l'accroissement des effectifs pour une formation de service public ambitieuse. La jeunesse de notre territoire doit pouvoir bénéficier d'une formation de qualité. L'accès des néo-bacheliers aux études constituant un droit, le devenir des étudiants recevant dans "ParcourSup" une réponse « en attente » de l'UPEC devra faire l'objet d'un suivi très attentif avec les composantes et en lien avec le rectorat. Conformément à notre mission de service public, nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour accueillir le plus grand nombre possible de bacheliers souhaitant s'inscrire dans notre université. Il n'est pas acceptable que des lycées de notre territoire soient minorés par rapport à d'autres, supposés plus « prestigieux ».

Les innovations pédagogiques, étayées par la recherche pour l'éducation, les perspectives ouvertes par le numérique, pour une génération née avec les nouvelles technologies, l'accompagnement des équipes pédagogiques, le suivi personnalisé des étudiants dans leur formation et pour leur orientation sont autant de leviers pour leur réussite : poursuite d'études ou insertion professionnelle. Le développement du numérique doit répondre à des objectifs et à des stratégies de formation. C'est un outil qui transforme notre façon de communiquer et d'enseigner au service de la réussite étudiante mais qui nécessite d'accompagner les enseignants et les équipes pédagogiques dans leurs pratiques. Cette stratégie doit permettre d'adapter les processus pédagogiques à la diversité des publics universitaires. Nous disposons de forces pour que l'innovation pédagogique soit un atout de nos formations autant qu'un objet de recherche. L'action des composantes et équipes particulièrement engagées dans ce domaine doit être soutenue. La mission de service public de l'UPEC implique aussi son soutien à des étudiants en situation de précarité.

Pour répondre efficacement aux défis de l'accueil des nouveaux bacheliers à l'université, l'expertise accumulée dans de nombreux dispositifs constitue un vivier de solutions de remédiation pour des étudiants qui auraient besoin de consolider leurs compétences pour entrer dans des parcours de réussite en licence. Il ne s'agit pas de créer des "filères de relégation" mais plutôt d'expérimenter et de créer des voies de réussite pour ces nouveaux étudiants, en s'appuyant sur leurs acquis pour leur offrir un accompagnement et des progressions répondant au mieux à leurs besoins de formation, débouchant sur des poursuites d'étude ou une insertion professionnelle. Les étudiants doivent plus globalement faire l'objet d'un suivi tout au long de leur cursus et de leurs choix d'orientation, à travers des parcours personnalisés et diversifiés, incluant aussi la possibilité de préparer des concours en licence, des doubles

diplomations ou de suivre des voies de professionnalisation. Ceci requiert l'affectation des moyens afférents.

Nous souhaitons que soit renforcée la formation tout au long de la vie, qui est un fleuron de l'UPEC, reconnue dans le cadre de l'AMI FC. Nous proposerons que des formations diplômantes soient développées en lien avec nos partenaires et dans nos territoires de forte mixité sociale. Nous encouragerons leur modularisation, en y associant une partie en distanciel, pour les rendre plus facilement accessibles, pédagogiquement pertinentes et capitalisables pour les publics en formation continue. Il s'agit aussi de répondre aux évolutions incitatives du compte personnel de formation. La validation des acquis de l'expérience (VAE) sera un moyen d'accès à la diplomation pour des publics en réorientation ou évolution dans leur parcours de vie professionnelle. L'interdisciplinarité de ces formations sera un facteur de lien entre disciplines et composantes, et non de mise en concurrence délétère.

Afficher la recherche comme une force majeure de notre université

L'UPEC doit afficher la **dynamique d'excellence de sa recherche** avec la volonté d'accompagner l'émergence de nouveaux projets et d'explorer toujours plus de nouveaux champs de recherche pour répondre aux enjeux de demain. Le soutien à la recherche est une des priorités de notre politique. Des signaux forts doivent être immédiatement donnés à nos composantes et à nos 32 laboratoires pour créer les conditions d'une forte ambition, intégrant la nécessité pour notre université d'être pleinement insérée dans des réseaux scientifiques tant en Ile de France qu'au-delà, et tout particulièrement à l'international. Tout en maintenant des financements pérennes, des groupes de travail auront pour mission de mettre en place des appels d'offres propres à l'UPEC aussi bien en formation qu'en recherche. Des fonds d'amorçage doivent permettre d'encourager des projets innovants ou à fort potentiel. Outre les dotations, notre action se traduira également par le développement de fonctions supports expertes dans le montage des dossiers de candidatures à des programmes de financement régionaux, nationaux et européens de plus en plus compétitifs, ainsi qu'un renforcement des moyens destinés à favoriser le rayonnement international des travaux de nos équipes (par exemple par le développement d'aides à l'extraduction et de politiques simples et unifiées en matière d'indexation internationale des travaux tenant compte de la spécificité des disciplines). L'ensemble des leviers permettant de dynamiser nos recherches seront examinés, comme celui des ressources humaines dans le cadre de projets soutenus par l'UPEC ou pour l'accompagnement des réussites aux appels d'offres. Le recrutement de chercheurs étrangers doit être facilité sur des supports dédiés incluant des facilités d'installation, permettant de rendre attractifs les laboratoires de l'UPEC à des chercheurs ou enseignants-chercheurs à haut potentiel de développement. Il est décisif que toutes les potentialités de nos composantes soient valorisées et des projets transversaux, liant formation et recherche, encouragés par notre université. Les instances de notre université doivent clairement discuter et délibérer de la mise en place et du périmètre d'une fondation universitaire. Un suivi rapproché des actions et des rencontres

régulières seront proposés avec les directeurs de laboratoires et les directeurs ou doyens de composantes. Des journées scientifiques de l'UPEC seront organisées pour dynamiser l'interdisciplinarité, des espaces de communication seront spécialement dédiés à divulgation de la recherche qui se crée à l'UPEC. Nous devons déterminer, avec nos partenaires de la COMUE UPE, les voies et moyens pour relancer le pôle Santé & Société auquel il faut adjoindre aussi la thématique fédératrice de l'Environnement. Dans ce domaine, l'UPEC est l'établissement porteur d'un Domaine d'Intérêt majeur (DIM) émergent « QI2 », sur la qualité de l'air qui fédère des laboratoires de l'UPEC et d'autres établissements d'Ile de France. L'UPEC participe également au DIM « Santé globale », avec l'ENVA et l'ANSES. L'UPEC doit développer les synergies avec le pôle Ville, Environnement et leurs Ingénieries. Elle dispose d'atouts majeurs et doit être force de propositions et porteuse du projet. Ainsi, l'intégration des Sciences humaines et sociales comme élément structurant de la démarche d'interdisciplinarité doit être mise en avant. La diplomation et l'accréditation pour le doctorat revenant à l'UPEC, l'ENPC et la future université-cible, la coopération patiemment et efficacement construite entre les partenaires d'UPE dans le cadre du Département des Etudes doctorales doit se poursuivre.

Un objectif d'internationalisation forte de notre recherche doit être assumé et soutenu. Cela passera notamment par le développement encadré de dispositifs permettant l'accueil de chercheurs et de chercheuses invités, juniors et seniors, auxquels seront également confiés, conformément à notre volonté d'affirmer le lien de la recherche et de la formation, des missions spécifiques de formation. L'internationalisation de la recherche passe également par la mise en œuvre de partenariats structurants et approfondis avec d'autres établissements étrangers qui pourront aboutir à la création de Laboratoires Mixtes Internationaux (LMI).

Il est essentiel que la Direction de la Recherche et de la Valorisation soit renforcée, afin d'assurer sa stabilité et pour assurer **une aide concrète au montage de projets en recherche** afin de dégager temps et énergie pour que nous puissions nous concentrer pleinement sur les aspects scientifiques de nos projets. Nous soutiendrons l'organisation de modules d'information des personnels sur les différents types d'appel à projets, nationaux ou européens, leurs calendriers, sur les possibilités de financement de projets, de partenariats de recherche collaboratif, ainsi que sur la manière de structurer une proposition, et les ressources disponibles pour être accompagnés dans une telle démarche. Nous défendrons la mise en œuvre une politique de valorisation visible positionnant l'UPEC au niveau national et international, lui permettant un dialogue avec des universités européennes, ou hors d'Europe, en cohérence avec une stratégie universitaire exigeante, porteuse d'une dynamique indispensable à notre rayonnement.

Nos projets, en formation et en recherche, développés en interne à l'UPEC ou en réponse à des appels régionaux, nationaux ou internationaux seront autant d'atouts pour **solliciter nos tutelles et dégager les moyens nécessaires à leur mise en œuvre**. Nous nous engagerons pour que **toutes les composantes soient soutenues dans les réformes actuelles et à venir**, afin qu'elles renforcent leur potentiel de développement. Nous souhaitons aussi des actions innovantes, comme des cycles de conférences ou manifestations, ouverts à un large public, **pour le partage des savoirs dans notre**

territoire.

Des territoires et un réseau de partenaires pour une université européenne du Grand Paris

Une université ancrée dans son territoire

Ce projet d'avenir, l'UPEC le portera efficacement à travers un réseau de partenariats universitaires et avec les collectivités territoriales. Il nous faut nouer **des liens constructifs dans la COMUE** Université Paris-Est – I-SITE et établissements de l'Est francilien – **et avec d'autres universités, établissements et organismes du Grand Paris**, avec qui nous avons déjà des collaborations ou celles à approcher pour renforcer le projet en cohérence avec les axes stratégiques.

Notre université est pleinement insérée dans un territoire en pleine transformation, avec sa mixité sociale, urbaine et périurbaine, ses inégalités et ses flux migratoires, reconfiguré par de nouvelles infrastructures. Vivant laboratoire du monde d'aujourd'hui, il nous met au défi de répondre à la formation de populations riches de leurs diversités et de leurs parcours, mais d'accès parfois limité à la connaissance académique. Nous voulons resserrer les liens avec nos partenaires, notamment à travers des conférences territoriales, ouvertes à tous, axées sur les défis sociétaux qu'ils rencontrent et les moyens de les relever.

Des ateliers et conférences thématiques, sur des sujets partagés par les partenaires, seront organisés en accord avec les axes stratégiques de l'université. Cette dynamique encourage le dialogue et la capacité à échanger pour faire émerger les besoins des acteurs du monde social et économique, en matière de formation. Nos partenariats avec les collectivités locales, les acteurs économiques et le réseau associatif de notre territoire sont aussi un atout pour l'UPEC, ils sont source de dynamisme et doivent être renforcés. Nous soutiendrons **le développement de l'apprentissage**, à la faveur d'échanges réguliers avec les CFA partenaires et les équipes pédagogiques, **des formations en alternance, de l'entrepreneuriat et de la formation continue**, en proposant **une offre de formation diversifiée** en cohérence avec nos domaines d'expertise et les besoins des territoires. Ainsi, l'université pourra s'appuyer sur la recherche pour décliner en formation continue des réponses spécifiques aux besoins de formation des salariés mais aussi à leur accompagnement dans les mutations actuelles. Nous inciterons à la certification de nos dispositifs de formation tout au long de la vie et favoriserons les liens avec les réseaux d'anciens et de partenaires. L'entrepreneuriat, voie de développement et de concrétisation de projets personnels et professionnels, ouvre à la construction de projets avec les partenaires territoriaux, les associations et les autres établissements de la COMUE, au sein du dispositif PEPITE. C'est une source d'innovation permanente et de partage de valeurs pour l'ensemble des partenaires. Des

partenariats industriels doivent être développés. L'interdisciplinarité et la mise en synergie de composantes seront des atouts.

Inscrire l'UPEC dans un réseau européen et mondial d'universités

Notre horizon est aussi européen et international. Nous voulons inscrire pleinement l'UPEC dans la création de réseaux d'universités européennes annoncé par les pouvoirs publics. Forte de son interdisciplinarité et de sa diversité, de l'expérience et des acquis de ses composantes, notre université pourra répondre aux appels à projets qui seront lancés à la rentrée et devenir pionnière dans la mise en place de parcours européens. En nous appuyant sur nos réseaux déjà constitués, nous souhaitons développer **des partenariats stratégiques forts qui déboucheront sur des co-diplomations ou projets de recherche, et la construction de réseaux universitaires européens.**

A côté des nombreuses conventions internationales établies à l'échelle des composantes, nous souhaitons que **des partenariats plus systématiques soient portés en commun** avec des universités étrangères, choisies parce complémentaires de l'UPEC, comme celle de Sherbrooke au Canada, avec qui le travail a déjà été engagé. Le rayonnement international de l'UPEC est un atout, tant pour notre recherche que pour nos formations. Il participe aussi à notre mission de service public au bénéfice d'étudiants qui n'ont pas de réseaux personnels internationaux, en leur donnant la possibilité d'étudier et de travailler à l'étranger. Cela implique **un soutien à la mobilité étudiante** (aide au logement, financement) et **enseignante**, entrante et sortante. De plus, il est primordial de favoriser l'accueil des étudiants et des enseignants venant de l'étranger afin de contribuer également à l'internationalisation de l'UPEC "à domicile". Les étudiants qui ne peuvent pas effectuer de mobilités à l'international doivent aussi bénéficier de l'internationalisation des cursus de formation. Nous souhaitons aussi développer et amplifier des partenariats au Maghreb et en Afrique sub-saharienne francophone. Dans ces régions du monde, le paysage universitaire connaît de profondes mutations. L'UPEC possède les atouts pour accompagner ces transformations, pour s'impliquer dans les différents projets existants mais également pour en initier de nouveaux.

Une université humaine, démocratique et de service public

Etudiants et personnels donnent vie à l'université. **Notre vision de l'université est inclusive et promeut les valeurs de service public.**

Améliorer les conditions de travail et de vie des personnels

Il est essentiel d'apporter un soutien à l'ensemble des équipes administratives et techniques qui travaillent dans des conditions difficiles. Une meilleure organisation doit se mettre en place avec elles, car il devient crucial d'adopter des modalités d'action plus souples, moins chronophages, et de trouver de nouvelles marges de manœuvre pour faciliter la gestion du quotidien. La centralisation ne doit pas être excessive et une certaine capacité d'initiative doit être possible afin d'assurer le bon fonctionnement d'un site ou d'un campus. En ce sens, la fluidité dans le dialogue entre services centraux et composantes est nécessaire. Il s'agit notamment de mieux anticiper les opérations de ressources humaines, avec la plus grande transparence, de proposer une véritable aide dans la progression des carrières, de soutenir la formation des personnels et de remettre de l'humain et de la confiance au sein de nos structures. Le recrutement et la gestion des vacataires doivent par exemple être simplifiés, dans l'intérêt des personnels enseignants aussi bien qu'administratifs. Dans ce contexte, la gestion et l'organisation du temps de travail doivent pouvoir évoluer et s'appuyer sur un environnement numérique pertinent. Dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP à l'UPEC, le chantier de réflexion et un dialogue avec les organisations représentatives et les conseils doivent se poursuivre, concernant la refonte de la politique de bonification indiciaire et pour mieux reconnaître toutes les fonctions des agents. Cela peut se traduire pour des tâches s'ajoutant manifestement aux obligations de service par une mise à jour du compte épargne-temps (BIATSS) ou par des heures de RNA (enseignants-chercheurs et enseignants). Pour traiter ces questions complexes avec finesse, efficacité et dans le respect des valeurs du service public, un assesseur BIATSS sera nommé par l'équipe politique que nous soutiendrons. Nous continuerons de travailler pour soutenir les personnels administratifs et techniques aussi bien qu'enseignants dans l'exercice de leurs fonctions, de nous mobiliser contre la souffrance au travail, avec l'aide du CHSCT.

Nous resterons vigilants sur les statuts des personnels et la résorption de la précarité. Nous ne voulons pas que le suivi de carrière des enseignants-chercheurs, mis en place par certaines sections de CNU, soit utilisé en vue d'une modulation des services, que nous ne souhaitons pas.

Écouter et associer les étudiants, créer une dynamique de campus

Un renforcement de la présence étudiante auprès de la gouvernance nous paraît indispensable pour encourager et valoriser les initiatives et l'engagement étudiant, assurer la cohésion de la communauté universitaire et la cohérence de la politique de l'université. Le vice-président étudiant et un assesseur étudiant participeront à l'équipe présidentielle que nous soutiendrons. Un comité de vie de campus sous contrôle du parlement étudiant devra être mis en place. En cohérence profonde avec les engagements de notre université sur les axes société, environnement et santé, et en dialoguant avec les étudiants, plusieurs actions emblématiques devront être accompagnées parmi lesquelles :

- le développement durable et notamment la mise en place d'un « Campus vert » (en application de l'article 55 de la loi Grenelle 1, du 3 août 2009, et de son cadre de référence) incluant des mobilités durables ;

- la lutte contre les inégalités, les discriminations, dans une université inclusive ; l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ;
- le soutien à l'économie sociale et solidaire ;
- la santé et l'alimentation étudiante ;
- les pratiques culturelles et sportives pour tous. Un dialogue avec les territoires et avec la COMUE UPE doit être engagé en faveur du logement étudiant.

Un chantier doit être ouvert afin de mieux reconnaître l'accompagnement déjà effectif des étudiants étrangers arrivant à l'UPEC et pour encore l'améliorer, en ayant en perspective les dispositifs de "guichet unique" expérimentés par certaines universités.

Pour encourager la participation des étudiants à la vie de campus, l'UPEC facilitera la communication et la diffusion d'informations à destination des étudiants. Toutes ces actions visent aussi à renouveler le rapport entre étudiants et personnels, pour mieux fédérer notre communauté autour d'une dynamique de vie de campus.

Développer notre communication et diffuser nos apports sociétaux

Il faut faire de la communication une force importante pour que l'UPEC soit reconnue. Nous devons par exemple valoriser nos actions sur le territoire, notre stratégie, l'activité et les résultats de nos recherches dans une collaboration enseignants-étudiants, en diffusant des savoirs auprès des différents publics et en participant à un vrai dialogue entre science et société : valorisation des actions innovantes en recherche et en formation, mise en place de cycles de conférences, ouverts aux habitants des communes riveraines de nos sites, actions conduites auprès de plus vastes publics, aussi bien par des enseignants et chercheurs que par des étudiants (qui pourront conduire à des actions de science citoyenne), ou en direction d'élèves et d'enseignants du primaire et du secondaire. Il est essentiel que notre université soit mieux intégrée dans la ville et dans le territoire, et assure la circulation et le partage des savoirs. Des initiatives ont déjà eu lieu, elles doivent être renforcées et valorisées, comme le renforcement d'un média UPEC en réseau avec Radio Campus (en lien avec Radio France). En interne, le site web de l'université doit être un outil pour dynamiser les synergies entre les composantes, les laboratoires, les départements, un vrai lieu d'échanges et de collaborations.

Solidarité, collégialité, démocratie

Nous défendons **des valeurs de subsidiarité et de solidarité**, pour conjuguer intérêt général et autonomie des composantes. Pour cela, le développement de ressources propres doit être encouragé et soutenu collectivement pour qu'il concoure en retour à l'intérêt général et à une politique dont l'UPEC

a l'ambition dans le respect du service public. Son modèle économique sera refondu de manière concertée et équitable.

L'échange et le débat démocratique avec la communauté universitaire sont fondamentaux dans notre projet de gouvernance. Nous souhaitons être proches des personnels enseignants, administratifs et techniciens, des étudiants, de toutes les composantes et dans tous les sites. Nos listes assureront une démocratie participative et au-delà, des séminaires bi-annuels, ouverts à tous les personnels et étudiants, seront organisés afin que chacun puisse échanger avec l'équipe que nous soutiendrons.

Le dialogue social est au cœur de notre programme. Le travail et les avis du Comité Technique et du CHSCT doivent être écoutés, ainsi que les avis des organisations représentatives, pour rester attentifs aux besoins quotidiens des personnels et des étudiants et que soient élaborées collégalement des solutions satisfaisantes

Les conseils centraux doivent être les lieux des décisions qui engagent notre avenir. Pour repolitiser leur fonctionnement, ils auront à connaître prioritairement, à débattre et à délibérer des **enjeux et choix stratégiques à effectuer, pour une politique menée de manière claire et transparente**. Le Congrès (réunion commune des trois conseils centraux : CA, CR et CFVU) doit être régulièrement réuni pour décloisonner les débats sur les choix stratégiques. Nous voulons qu'une synthèse du bilan de l'action et des projets et perspectives de l'équipe présidentielle soit présentée annuellement. Le Conseil des directeurs de composantes doit être consulté sur tous les sujets qui concernent l'université et ses propositions sur la gestion et l'évolution de la politique de l'établissement sur la politique de l'établissement entendues. Des groupes de travail pourront être constitués afin de les préparer collégalement.

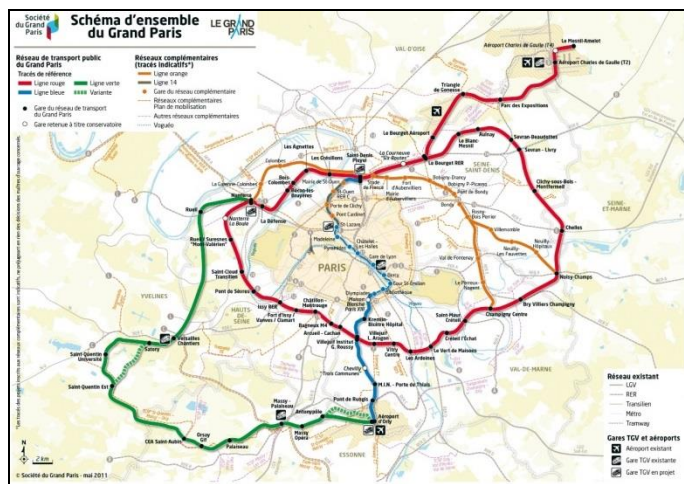
C'est sur ce programme que nous, candidates et candidats d'Ensemble pour l'UPEC nous souhaitons rassembler toutes celles et ceux qui veulent porter avec réalisme et confiance une ambition pour notre université,

Ensemble pour l'UPEC, nous ferons
une Université européenne du Grand Paris, humaine et innovante

<https://ensemblepourlupec.wordpress.com/>



<http://www.u-pec.fr/pratique/plans-d-acces/plans-des-sites-upec-en-ile-de-france-374529.kjsp?RH=1176931876081>.



<http://www.ville-creteil.fr/concertation-sur-le-troncon-du-grand-paris-express-en-val-de-marne>